



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20220608_03

BUDGET PRINCIPAL 2022 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le 8 juin 2022 à 18 h 00, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 1 juin 2022 s'est réuni en session ordinaire à Décines-Charpieu, Salle des fêtes, place Roger Salengro sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 29
Nombre de délégués en exercice : 86

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Christiane CHARNAY, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Corinne SUBAÏ.
Communes : Bruno LASSAUSAIE (Chasselay), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Michel FOURRIER (Chassieu), Alain LEGRAS (Corbas), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mt-d'Or), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Alipio VITORIO (Givors), François NASARRE (Jonage), Quentin BALAYE (Lissieu), Christian AMBARD (Oullins), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mt-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mt-d'Or), Michel PARENTY (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Daniel SÉGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).
Suppléants : René WINTRICH (St Symphorien d'Ozon), Thierry DILLENSEGER (Vourles) ; Nausicaa BOISSON (Charbonnières les Bains), Samir GUESMIA (Décines-Charpieu), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Robert PELLARINI (Meyzieu), Pascal WAGET (St Romain-au-Mt-d'Or), Jacques DEBORD (La Tour-de-Salvagny).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Philippe GUELPA BONARO (Métropole de Lyon)
Myriam FONTAINE (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Sophie BLACHERE (Caluire-et-Cuire)
Joëlle SECHAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Samir GUESMIA (Décines-Charpieu)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2022-03-25-06 en date du 25 mars 2022 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLY ;

Vu la délibération n° C-2022-02-02/02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 2 février 2022 ;

Vu la délibération n° C-2022-03-16/11 adoptant le budget primitif 2022 lors du Comité syndical du 16 mars 2022 ;

Conformément à l'instruction M14, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir décider, au titre des décisions modificatives de l'exercice 2022 du Budget Principal, l'inscription en prévision des crédits suivants, **en Décision Modificative n°1** :

Section de fonctionnement :

En dépenses de fonctionnement, cette décision modificative n°1 concerne l'ajustement de prévisions entre chapitres pour une erreur d'imputation comptable. Il ne s'agit pas de nouvelles dépenses mais d'une correction comptable comme suit :

- **+16 100,00 €** sur le chapitre 65 « *Autres charges de gestion courantes* » : ajustement des frais de redevances pour concessions, brevets licences, injustement fléchés au chapitre 011 sur le budget primitif.
- **-16 100,00 €** sur le chapitre 66 « *Charges financières* » : ajustements des dépenses sur les intérêts des emprunts.

• **Détail des Dépenses par article de la section de fonctionnement :**

Nature	Libellé	Montant en €uros
6512 (chap.65)	Droit d'utilisation – Informatique en nuage	7 100,00
6518 (chap.65)	Autres dépenses informatiques	9 000,00
66111 (chap.66)	Intérêts des emprunts	-16 100,00
	Total	0,00

Section d'investissement

Les modifications sont mineures. A hauteur de +502 400 €, elles concernent principalement des dépenses / recettes relatives à des demandes de co-maîtrise d'ouvrage arrivées récemment pour la commune de Millery (444 700 €).

Enfin, le SIGERLY a répondu à un appel à projets étatiques pour la réalisation d'un audit de sécurité informatique, appelé également « Parcours cyber-sécurité » dans le cadre de France relance et porté par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). La mise en place de ce projet important pour la sécurité de l'infrastructure informatique porte à la fois sur des dépenses et des recettes puisque le SIGERLY, lauréat, bénéficiera d'une subvention.

En Dépenses + 502 400,00 € :

- **+55 000,00 €** sur le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : ajustement de la prévision des dépenses informatiques, principalement lié au parcours cyber-sécurité dont le SIGERLY est lauréat (40 000 €) + dépenses spécifiques au déménagement.
- **+2 700,00 €** sur le chapitre 27 « Autres immobilisations financières » : versement du dépôt de garantie des places de stationnement pour les nouveaux locaux.
- **+444 700,00 €** sur le chapitre 4581 « Opération sous mandat » : dépenses pour travaux en co maitrise d'ouvrage pour la commune de Millery.

• **Détail des Dépenses par article de la section d'investissement :**

Nature	Libellé	Montant en € Euros
2183 (chap.21)	Matériel Informatique	55 000,00
275 (chap.27)	Dépôts et cautionnements versés	2 700,00
4581113 (chap.4581)	Opérations sous mandat Millery rue Rivat	120 000,00
4581114 (chap.4581)	Opérations sous mandat Millery Avenue Gilbert Fabre	84 700,00
4581115 (chap.4581)	Opérations sous mandat Millery Eco Quartier	240 000,00
	Total	502 400,00

En recette d'investissement, il est proposé de réajuster les crédits ouverts pour un total de 502 400,00€ pour constater :

- **+25 000,00 €** sur le chapitre 13 « Subvention d'Investissement » : ajustement à la hausse de la prévision de la subvention lié au parcours cyber-sécurité dont le SIGERLY est lauréat (Audit Sécurité informatique).
- **+32 700,00 €** sur le chapitre 27 « Autres Immobilisations financières » : ajustement de la prévision liée aux recettes de TVA d'Enedis.
- **+444 700,00 €** sur le chapitre 4582 « Opération sous mandat » : recettes pour les travaux en co maitrise d'ouvrage pour la commune de Millery.
- **Détail des Recettes par article de la section d'investissement :**

Nature	Libellé	Montant en € Euros
1318 (chap.13)	Autres Subventions	25 000,00
2762 (chap.27)	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	32 700,00
4582113 (chap.4582)	Opérations sous mandat Millery rue Rivat	120 000,00
4582114 (chap.4582)	Opérations sous mandat Millery Avenue Gilbert Fabre	84 700,00
4582115 (chap.4582)	Opérations sous mandat Millery Eco Quartier	240 000,00
	Total	502 400,00

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTÉ PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses de fonctionnement				
011	Charges à caractère général	11 879 378,00	0,00	11 879 378,00
012	Charges de personnel	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
014	Atténuations de produits	16 100 000,00	0,00	16 100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	17 545 341,25	0,00	17 545 341,25
042	Opérations d'ordre entre sections	90 420,00	0,00	90 420,00
65	Autres charges de gestion courante	60 520,00	+16 100,00	76 620,00
66	Charges financières	1 704 915,00	-16 100,00	1 688 815,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
Total des Dépenses de Fonctionnement		50 105 574,25	0,00	50 105 574,25
Recettes de fonctionnement				
002	Excédent antérieur reporté fonct.	472 595,03	0,00	472 595,03
013	Atténuation de charges	3 000,00	0,00	3 000,00
70	Produits des services	615 200,00	0,00	615 200,00
73	Impôts et taxes	16 262 600,00	0,00	16 262 600,00
74	Dotations et participations	28 298 979,22	0,00	28 298 979,22
75	Autres produits gestion courante	4 447 000,00	0,00	4 447 000,00
76	Produits financiers	6 200,00	0,00	6 200,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des Recettes de Fonctionnement		50 105 574,25	0,00	50 105 574,25

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses d'Investissement				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	16 223 264,77	0,00	16 223 264,77
041	Opérations patrimoniales	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
13	Subvention d'investissement	357 791,04	0,00	357 791,04
16	Remboursement d'emprunts	13 011 670,00	0,00	13 011 670,00
20	Immobilisations incorporelles	311 276,00	0,00	311 276,00
21	Immobilisations corporelles	470 431,60	55 000,00	525 431,60
23	Immobilisations en cours	44 373 402,95	0,00	44 373 402,95
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 700,00	2 700,00
4581	Opérations pour compte de tiers	700 858,40	444 700,00	1 145 558,40
Total des Dépenses d'Investissement		77 248 694,76	502 400,00	77 751 094,76
Recettes d'Investissement				
021	Virement section de fonctionnement	17 545 341,25	0,00	17 545 341,25
024	Produits des cessions	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	90 420,00	0,00	90 420,00
041	Opérations patrimoniales	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 529 241,36	0,00	25 529 241,36
13	Subventions d'investissement	1 583 762,90	25 000,00	1 608 762,90
16	Emprunts et dettes assimilées	25 527 808,75	0,00	25 527 808,75
27	Autres immobilisations financières	2 028 250,00	32 700,00	2 060 950,00
4582	Opérations pour compte de tiers	1 243 870,50	444 700,00	1 688 570,05
Total des Recettes d'Investissement		77 248 694,76	502 400,00	77 751 094,76

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le Comité syndical :

VOTE les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Nombre de délégués votants : 49 (152 voix)
Nombre de délégués avec 8 voix : 14 (dont 3 pouvoirs)
Nombre de délégués avec 2 voix : 5
Nombre de délégués avec 1 voix : 30

Pour : 46 (142 voix)
Contre : 0
Abstention : 0

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.